

## TOPONYMIE ET HISTOIRE

---

# LA GUERCHE

### Le problème de la marche franco-bretonne

---

L'origine du nom de lieu *La Guerche* a depuis longtemps excité la curiosité des érudits. De nombreuses hypothèses, aussi ingénieuses que malheureuses, ont été proposées. Une conjecture récente vient d'infuser à cette simple querelle toponymique un intérêt nouveau, en posant directement le problème historique de la marche franco-bretonne <sup>1</sup>.

#### **Le toponyme *La Guerche* en France.**

Les *Guerche* ou *Guierche* et leurs diminutifs *Guerchette*, *Guierchette*, sont localisées dans le Nord-Ouest de la France. Citons, par départements <sup>2</sup> :

**Côtes-du-Nord.** — *La Guerche*, commune de Plélo; *La Guerche*, commune de Saint-Hélen.

Le toponyme *La Guerche* est inconnu dans le Finistère <sup>3</sup>.

---

1. Cette étude a fait l'objet d'une communication à la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine (séance du 9 novembre 1943). Je remercie tous ceux qui m'ont apporté d'utiles précisions : M. P. LE ROUX, M. E. DÉPREZ, M. H. BOURDE DE LA ROGERIE, M. DE CHATEAUBOURG, M. C. CORBY, MM. BUFFET, ROUSSEAU et HOUTH, archivistes d'Ille-et-Vilaine, du Finistère et de Seine-et-Oise. Je veux enfin témoigner ma gratitude à M. A. DAUZAT pour l'aide bienveillante et les conseils précieux qu'il a bien voulu me donner.

2. Les formes anciennes mises entre parenthèses sont empruntées aux dictionnaires topographiques départementaux parus. Celui d'Ille-et-Vilaine, élaboré par l'abbé BOSSARD, est manuscrit aux Archives départementales.

Les départements bretons seront désignés, dans cette étude, par les abréviations suivantes : Côtes-du-Nord, C.N.; Morbihan, M.; Ille-et-Vilaine, I.V.; Loire-Inférieure, L.I.

3. Communication de M. ROUSSEAU.

**Morbihan.** — *La Guerche*, en Béganne.

**Ille-et-Vilaine.** — *La Guerche-de-Bretagne* (*Wirchia*, XI<sup>e</sup> siècle; *Guirchia*, 1093; *apud Guerchiam*, 1170; *Guircheia*, 1205; *Guirchea*, 1219; *Guilchia*, 1241; *Guercha*, 1246; *la Guirche*, 1286; *la Guieche*, 1385; *la Quierche*, 1609); *La Guerche*, communes de Broualan, Gahard, Iffendic, Mélesse, Saint-Marc-le-Blanc, Sixt (*la Guierche*, 1427), Visseiche; *les Guerches*, commune de Lanrigan; *La Guerchette*, commune de Bain-de-Bretagne.

**Loire-Inférieure.** — *La Guerche*, commune de Saint-Brévin (*Guirche*, XII<sup>e</sup> siècle, *Guirchia*, 1245); *La Guerche*, communes de Brains, la Plaine, Saint-Étienne-de-Montluc, la Chevrolière; *Les Guerches*, commune de Monnière.

**Maine-et-Loire**<sup>4</sup>. — *La Guerche*, communes d'Allençon, Chemillé, Montigné-sur-Moine, Neuvy, Savenières, Vandelenay; *la Basse Guerche*, commune de Chaudefonds (*La Guirche*, 1080 environ; *Guirchia*, 1120; *Wirchia*, 1120 environ); *la Grande et la Petite Guerche*, commune d'Andrezé; *la Grande ou la Haute Guerche*, commune de Saint-Aubin-de-Luigné.

**Mayenne.** — *La Guerche*, communes d'Ahuillé, Commer, Nuillé-sur-Vicoin; étang des *Guerches*, commune de Saint-Cristophe-du-Luat.

**Sarthe**<sup>5</sup>. — *La Guierche*, Le Mans (*Wirchia*, 1090; *Guirchia*, 1276; *Guerchia*, 1330; *Guierchia*, 1373); *La Guierchette*, commune de Joué-L'Abbé.

**Indre-et-Loire.** — *La Guerche*, canton du Grand-Pressigny (*Wirchiae*, 1077); *la Petite Guerche*, commune de Langeais. Trois autres *Guerche* existent dans le département.

**Vendée.** — *La Guierche*, commune de Vendrennes.

4. PORT (C.), *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, Paris-Angers, 1876.

5. BESZARD (L.), *Étude sur l'origine des noms de lieux habités du Maine*, Paris, 1910, p. 159.

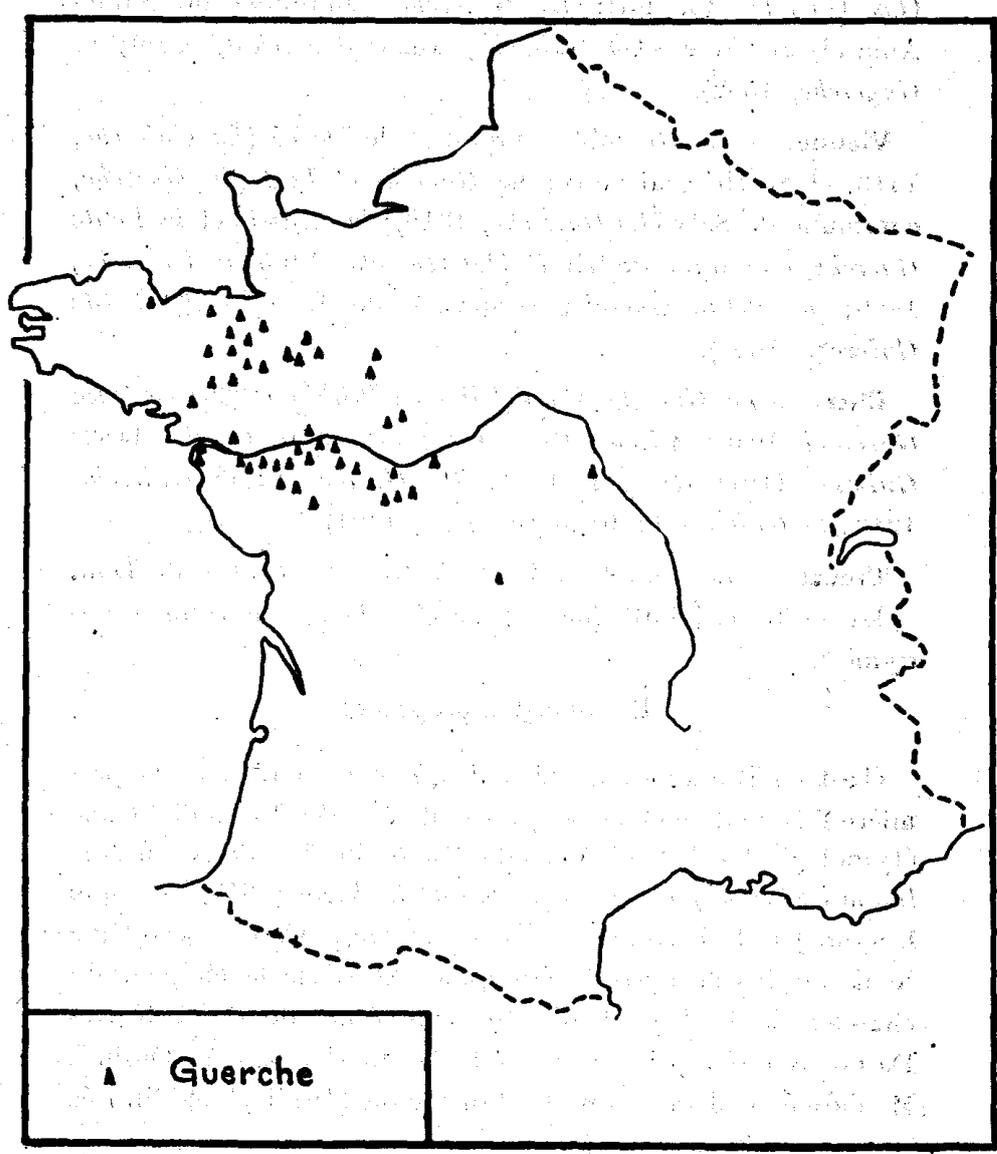


FIG. 1. — Répartition des noms de lieux *La Guerche* en France.

**Deux-Sèvres.** — *La Guierche*, commune de Moncoutant (*La Guerche*, Cassini); *La Guierche*, commune de Saint-Amand-sur-Sèvre (*La Guierche*, 1323; *Guerchia*, 1409; *la Guyerche*, 1552).

**Vienne.** — *La Guerche*, communes de Dercé (*La Guierche*, 1413) et Scorbé-Clairvaux; *La Guerche* et *la Petite Guerche*, commune de Saix (*La Guierche*, 1316); *la Grande* et *la Petite Guerche*, commune de Thuré (*La Guerche*, 1405; *la Guierche*, 1429); *la Petite Guerche*, commune de Leugny (*la Petite Guierche*, 1605).

**Cher.** — *La Guerche sur l'Aubois* (*Guircia*, 1036; *castrum Gurciaci*, 1040; *Wircia*, 1060; *Guirchia*, 1150; *Gercia*, 1182; *Guirtia*, 1191; *Guercia*, 1224; *La Guirce*, 1231; *Guiercia*, 1243; *la Guierce*, 1469; *la Guierche*, 1494).

**Creuse.** — *La Grande* et *la Petite Guerche*, canton de Dun. La carte ci-jointe (fig. 1) précise l'extension du toponyme <sup>6</sup>.

### Étymologies proposées.

C'est en Bretagne, semble-t-il, qu'on a tenté pour la première fois de donner un sens au mot *Guerche*. Recueillant une étymologie locale traditionnelle, Marteville <sup>6bis</sup>, dans son *Dictionnaire historique et géographique de Bretagne* (1843), explique le nom par le breton *guerc'hez*, « vierge ». Cette étymologie semblant justifiée par le fait qu'au x<sup>e</sup> siècle la chapelle du château de la Guerche-de-Bretagne était dédiée à Notre-Dame, a été reprise par Guillotin de Corson, A. Orain <sup>7</sup>. M. l'abbé A. Jarry <sup>8</sup>. M. F. Jaffrennou (Taldir) <sup>9</sup> et diffusée

6. Deux cartes incomplètes — leurs auteurs n'ayant pas eu connaissance de certains ouvrages comme le *Dictionnaire topographique d'Ille-et-Vilaine* — ont été publiées l'une par M. E. GAMILLSCHEG, *Romania Germanica*, Berlin, 1934-1936, t. II, p. 61, l'autre, partielle, par M. L. WEISGERBER, *Das Bretonentum nach Raum, Zahl und Lebensraum*, Halle, 1940, p. 9.

6 bis. Il attribue cette idée à M. de Blois.

7. ORAIN (A.), *Géographie pittoresque du département d'Ille-et-Vilaine*, 1882.

8. JARRY (A.), *Historique du culte de Notre-Dame de la Guerche*, Rennes, 1910, p. 11-12.

9. JAFFRENNOU (F.), *La clef des noms*, Paris, 1934, p. 131.

par le *Guide Bleu* ; aujourd'hui encore, elle est ardemment défendue en Bretagne <sup>10</sup>.

Une seule remarque suffit à la ruiner : le breton n'a jamais été parlé dans la région de la Guerche-de-Bretagne, et encore moins — et pour cause ! — dans l'Indre-et-Loire ou le Cher. La solution bretonne illustre l'imprudencé de tous ceux qui ont usé et abusé, en vase clos, de la « toponymie » auditive. Il faut noter d'ailleurs — M. l'abbé Jarry l'a bien senti — que *gwerc'hez* n'a presque rien donné en toponymie bretonne : citons dans la Montagne Noire un *Roc'h ar Gwerch*, nom d'une éminence rocheuse en Spézet (Finistère), et la chapelle de *Guerch Mané* ou « de la Vierge du Mont <sup>11</sup> », non loin du bourg de Perret, C.N. (la carte d'état-major porte *Guermané*). Pourtant *gwerc'hez* est un mot populaire, emprunté en Grande-Bretagne, entre le II<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle, au latin *virgo*, et commun à toutes les langues brittoniques. Phonétiquement, on peut se demander si le *c'h* breton aurait bien abouti à *-che* et non plutôt à la forme mouillée \* *guerriez* <sup>12</sup> (*i* = *yod*).

On a voulu expliquer *guerche* par des noms d'arbres. M. l'abbé Bouquay <sup>13</sup> postule le vieux-celtique *verno* « aulne », breton-moderne *gwern*. Mais il est impossible de rendre compte de l'évolution de l'*n* final de *verno* ou *gwern* en *ch* chuinté. *Verno* a seulement donné en toponymie française *Vaire*, *Vern...*, etc., et en toponymie bretonne *Guer*. *Querca*, forme féminine — pour les besoins de la phonétique ! — du latin *quercus* « chêne », a aussi été proposée. Cette hypothèse est inacceptable. *Quercus* n'a rien laissé en toponymie française, il faut aller en Italie Centrale pour le retrouver. Le mot n'a pas dû pénétrer en Gaule ; le terme du latin populaire

10. Cf. le compte rendu de ma communication à la Société Archéologique, publié par M. L. LE BERRE (ABALOR) dans le journal *l'Ouest-Eclair* (22 nov. 1943).

11. LE MENÉ (J.-M.), *Histoire archéologique, féodale et religieuse des paroisses du diocèse de Vannes*, Vannes, 1894, t. II, p. 85.

12. L'astérisque \* désigne une forme conjecturale.

13. Dans un essai manuscrit sur *l'Histoire de la Guerche*, déposé à la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine.

était *robur*, qui ne s'est spécialisé que plus tard au sens de « chêne-rouvre <sup>14</sup> ». Les *Quercy* de France ne procèdent pas de *quercus*; le *Quercy, territorium caturcinense* au VI<sup>e</sup> siècle, est le pays des Cadurci; les villages de *Quercy* dans les Côtes-du-Nord, commune de Plestan, et le Lot-et-Garonne, commune d'Auriac, ont à l'origine de leur nom une formation en *-acum*.

Besnard <sup>15</sup> a supposé une parenté entre la forme ancienne de *guerche* « *wirchia* » et le latin médiéval *vircaria, viricarias*. En vieux français, *verchiere* avait deux sens : terre attenante à la maison d'habitation, verger, et fonds de terre assigné à une femme, dot d'une fille <sup>16</sup>. Le mot a donné naissance à de nombreux toponymes : les *Verchers* (Maine-et-Loire), les *Verchères* (Loire, Saône-et-Loire, Rhône, etc.); un quartier de Rive-de-Gier s'appelle les *Verchères*. Toutefois son aire d'extension, le centre et le sud-est de la France, ne correspond pas à celle de *guerche*, dont les graphies anciennes d'autre part ne portent aucune trace du suffixe *-aria*, apparent dans tous les toponymes de la famille *vircaria*.

On a encore fait venir *guerche* du participe passé de *vervager*, *vervactum* <sup>17</sup>. Le mot, peut-être composé de *ago* et d'un premier terme apparenté à *vervex*, « mener les moutons sur une terre » (pour la fumer avant le labour) <sup>18</sup>, signifie « retourner une terre en jachère, défricher ». L'auteur de cette filiation démontre facilement le passage du *v* initial au *g* dur et la chute du second *v* par dissimilation (*vervactum* → *guervactum* → *gueractum*), mais il se trompe quand il assure que « la chute du *t* de *gueractum* a produit *guerachum*, dont le pluriel *gueracha*, devenu un nominatif singulier de la première déclinaison, ... a été rendu en vieux français par *guerche*, *querge*, *garge* ». Derrière une consonne, *t* à la finale s'est

14. DAUZAT (A.), *Les noms de lieux*, Paris, 1942, p. 26-27.

15. *Op. cit.*, p. 159.

16. GODEFROY (F.), *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, 1895, art. *Verchiere*.

17. MEYNIER (J.), *Les noms de lieux romans en France et à l'étranger*, Besançon, 1901. Extr. des *Mém. Soc. Emul. du Doubs*, 7<sup>e</sup> Série, t. II, III, IV, V.

18. ERNOUT (A.) et MEILLET (A.), *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, 1939, p. 1094-1095.

effacé, sans être cependant oublié orthographiquement (*factum* → *fait*). *Gueractum* a produit l'ancien français *guarait*, orthographe étymologique abandonnée pour le français moderne *guéret*. Tout cela nous conduit loin de *guerche* et de ses formes anciennes.

L'étymologie phonétiquement la plus satisfaisante a été récemment émise par M. E. Gamillscheg<sup>19</sup>. Le type proposé est le francique \* *werki*, « fortification », dont le prototype est le germanique commun \* *werko-*, « l'œuvre » (cf. l'allemand *Werk*, « œuvre »), prouvé par le vieux nordique *verk*, l'anglo-saxon *weorc*, l'anglais *work*, le néerlandais et le vieux saxon *werk*<sup>20</sup>. Le terme remonte à une racine indo-européenne dont un autre représentant est le grec ἔργον (*ergon*), « œuvre », « ouvrage » (militaire ou non), en sens absolu « la guerre », « le combat ».

Le mot *werki* a été romanisé en *werkja* (*werkya*, *j* = *yod*) pour aboutir à *guerche*, conformément aux lois de la phonétique.

1) *Wer-* s'est transformé en *guer-* par une mutation consonantique bien connue<sup>21</sup>. Lors de l'introduction massive des mots germaniques en Gaule, vers le ve siècle et après, le *w* initial germanique, au son bilabial, fut mal prononcé par les populations romanes; ce *w* dans leur bouche se segmenta en *gw*, simplifié par la suite en *g* (écrit *gu* devant *e* et *i*): ex., *werra* → *guerre*, *Wilhelm* → *Guillaume*. Le *w* s'est conservé intact dans le nord et l'est de la France seulement, aux confins des pays germaniques.

La diphtongue *ie* de la forme *guierche* s'explique par la fusion de deux sons mal précisés, ce que reflètent les graphies successives *guercia* et *guircia*. On peut rapprocher cet exemple de celui de *vierge*, dont la diphtongue *ie* s'est produite, vers

19. *Op. cit.*, II, 43 (p. 117).

20. KLUGE (F.), *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, 1883, art. *Werk*.

21. BOURCIEZ (E.), *Phonétique française*, Paris, 1937, p. 225.

le XIII<sup>e</sup> siècle, par fusion entre deux formes anciennes, *virge* et *verge*.

2) *Werki* ayant été introduit en roman à l'époque où commençait la deuxième palatalisation (fin du VI<sup>e</sup> siècle ou début du VII<sup>e</sup>), le groupe *ky*, comme *k* germanique devant *e*, *i* (ex. : *skina*, « échine »), a suivi la même évolution que le *c* latin de *cantare* → *chanter*<sup>22</sup>, c'est-à-dire *ky* → *ty* → *tš* → *š*, (*š* = *ch*).

La palatalisation de *c* (*k*) devant *e*, *i*, fut longtemps ignorée de l'écriture<sup>23</sup>, la tradition latine étant encore assez puissante pour imposer ce divorce entre l'orthographe et la phonétique. Aussi la graphie ancienne *guircia-guercia* doit être interprétée *-cia* = *-tcha*, tout comme *guirchia-guerchia*, la première représentant l'orthographe traditionnelle, la seconde l'orthographe à tendance phonétique.

A *werki* peut se rattacher *Guercheville* en Seine-et-Marne, canton de la Chapelle-la-Reine, mais non *Guerchemin*, I.V., commune de Bains (*ad viam finis campi kestemin sagitte*, 846; *Guettéchemin*, 1580; *Guèdechemin*, 1793). *La Verche*, dans la Loire, commune de Cottance, peut être une *guerche*. *Werki-sodi*, « fontaine de fortification » a été conjecturé pour *Verchizeuil* (*Verchizoto*, 968), en Saône-et-Loire, commune de Verzé<sup>24</sup>. Quant à *Steenwerk*, Nord (*Stenewerca*, 1119; *altare de Estenwerk*, 1182), il représente le néerlandais *werk*, « construction » (*Steenwerk* = « construction en pierre »)<sup>25</sup>.

*Garches* en Seine-et-Oise, canton de Sèvres (*Garziachus*, 1070; *apud Garchias*, 1203; *apud Garchias*, 1233)<sup>26</sup> n'est pas apparenté à *guerche*. *Garches* peut s'expliquer par \**Warika* (accentué sur la première syllabe)<sup>27</sup>, nom d'homme sans

22. DAUZAT (A.), *Histoire de la langue française*, Paris, 1930, p. 62. Cf. *arca*, arche.

23. DAUZAT, *ibid.*, p. 531.

24. DELÉAGE (A.), *La vie économique et sociale de la Bourgogne dans le haut moyen âge*, Mâcon, 1941, t. II, p. 835-837.

25. VINCENT (A.), *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937, p. 64.

Par l'intermédiaire du moyen-néerlandais, *werk* a été retransmis tardivement dans notre mot *boulevard*, *bol-werc* = primitivement « ouvrage de madriers » (DAUZAT, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, 1943).

26. Formes anciennes communiquées par M. HOUTH.

27. Communication de M. A. DAUZAT.

suffixe avec finale *-a* du type *Avèze = Avitia (villa)*. Le scribe a eu recours au *z* de *Garziachus* pour noter un son non enregistré par l'écriture, *-zia* devant s'interpréter *-tcha*; il a de plus latinisé indûment le nom à l'aide de *-acus*. Notons que *Garches* n'a aucun rapport avec *Garsche* en Moselle, canton de Cattenom (*Caranusca*, iv<sup>e</sup> siècle; *Garnische*, 1128; *Carnisse*, 1137; *Gairscheyt*, 1369)<sup>28</sup>.

Le même nom d'homme *Warik*<sup>29</sup> est sans doute le premier élément de *Warcheville*<sup>30</sup>, Somme, commune de Doudelainville. On pourrait également le retrouver dans *Warcq*, Meuse (*Warck*, 707; *Walacrae*, ix<sup>e</sup> siècle; *Warch*, 1049; *Warc*, 1225), et peut-être *Warcq*, Ardennes, canton de Mézières. Suivi du suffixe *-iacum*, *Warik* est à l'origine du nom de *Guerchy*, Yonne, commune d'Aillant (*Warchiacus*, v<sup>e</sup> siècle; *Guaarchius*, 864; *Garchiacus*, 884; *Galchy*, 1491; *Garchy*, 1682), de *Garchy*, Nièvre, canton de Pouilly (*Warchi*, 1085, nom sans suffixe; de *Garchiaco*, 1147; *Garchum*, 1173; *Guerchy*, 1506; *Gaichy*, vers 1600) et peut-être de *Guercy*, ancienne châtellenie de la paroisse de Limeux, Cher.

*Garchisy* dans la Nièvre, canton de Pougues (*Garchesiacum*, 1270; *Garchisi*, 1287; *Garchisiacum*, 1295; *Garchiset*, 1331; *Garchigy*, 1498), postule *Warik-isi-acum*, le suffixe *-isa* étant typiquement burgonde<sup>31</sup>. *Verchisy*, Côte-d'Or, commune de Beurizot, suppose la même formation.

### La marche franco-bretonne.

L'hypothèse *guerche-werki*, phonétiquement acceptable, ranime un problème que l'indigence des témoignages historiques n'a pas permis de résoudre : celui de la marche franco-

28. VINCENT, *op. cit.*, p. 64.

29. Pour *Warik*, voir FOERSTEMANN, *Altdeutsches Namenbuch*, 3<sup>e</sup> édit, Bonn, 1911-1916, I, 1533. Un nom d'homme *Warkjo* est aussi possible. GAMILLSCHEG, *op. cit.* I, p. 62.

30. *Warcheville* rappelle *Guercheville* cité plus haut. Ce dernier nom peut être formé de *Warik*, le *a* et le *e* ayant été longtemps mal distingués, comme le montrent plus loin *Guerchy* et *Garchy*.

31. GAMILLSCHEG, *op. cit.*, I, p. 135.

bretonne. Il convient donc de soumettre cette hypothèse à une critique serrée.

D'après M. Gamillscheg, les *guerche* jalonnent la ligne de fortifications établie par les Francs pour contenir à l'ouest les Bretons, au sud, sur la Loire, les Wisigoths. Le mot *werki* appartient au vocabulaire des soldats francs en lutte défensive et offensive contre les Goths, à la fin du v<sup>e</sup> siècle et au début du vi<sup>e</sup> (bataille de Vouillé, 507), et les Bretons au cours du vi<sup>e</sup> siècle.

Examinons les faits qui semblent, en Bretagne, confirmer cette assertion.

1) Les *guerche* sont souvent situées non loin des voies romaines. Au sud de Saint-Brice, I.V., *la Guerche* commande le carrefour de deux vieux chemins, dont l'un est peut-être la voie d'Avranches à Nantes<sup>32</sup>. A l'est de Bain-de-Bretagne, I.V., la voie romaine d'Angers à Carhaix — dont l'itinéraire à travers la commune de Bain a été retrouvé par la mise à jour de plusieurs tronçons pavés<sup>33</sup> — passe à moins d'un kilomètre de *la Guerchette*. A l'ouest de la Guerche-de-Bretagne, I.V., au passage de la voie de Rennes à Angers sur la Seiche, *la Petite Guerche* semble doubler Visseiche, là *Sipia* de la Table de Peutinger. A l'est de Dinan, C.N., près de la Rance, *la Guerche* surveille la voie d'Avranches à Léhon. Notons qu'au sud-ouest du département d'I.V., une route de Beslé à Langon, fragment possible de la voie de Nantes à Corseul, porte le nom de *chemin de la Guerche*<sup>34</sup>, sans qu'il y ait de *guerche* connue dans les environs. Il semble donc qu'en Bretagne les *guerche* aient eu pour rôle particulier de maîtriser les voies romaines, qui restèrent longtemps après la disparition de l'Empire les seules grandes voies de communication. Une raison analogue explique, en Franche-Comté,

32. BANÉAT (P.), *Etude sur les voies romaines du département d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, 1928, p. 53.

33. *Ibid.*, p. 59.

34. *Ibid.*, p. 61.

l'échelonnement des noms burgondes le long des voies romaines<sup>35</sup>.

2) Le nom de *guerche* désigne souvent des châteaux forts. Citons :

*La Guerche-de-Bretagne*, I.V., dont le *castellum* est mentionné au x<sup>e</sup> siècle;

*La Guerche* en Saint-Brévin, L.-I., châtellenie, relevant en partie des ducs de Bretagne, érigée en marquisat en 1682;

*La Basse-Guerche*, Maine-et-Loire, ancienne seigneurie au château fortifié;

*La Grande* ou *la Haute Guerche*, Maine-et-Loire, dont le château commandait la vallée du Layon;

*La Guierche*, Deux-Sèvres, commune de Saint-Amand; nom d'un village à l'abri du château du même nom;

Enfin *la Guerche-sur-l'Aubois*, Cher, est dite, au xi<sup>e</sup> siècle, « *castrum gurciaci* ».

Il est donc possible que ces châteaux médiévaux aient pris la place des postes militaires francs.

Deux remarques cependant semblent infirmer ce que les faits précédents confirment :

1) La plupart des *guerche* n'occupent pas un site défensif, comme l'exigerait leur destination présumée. Ce dédain du site naturellement fortifié, remarquable en Ile-et-Vilaine, est contraire aux observations faites ailleurs, à propos des *Montjoie* en particulier (*Montjoie* = francique \* *mand-gawi*, « territoire de protection » ou plutôt « site de protection »<sup>36</sup>, toujours établies sur une hauteur stratégique. On peut toutefois l'expliquer par des raisons d'ordre alimentaire. Le grand problème pour les Francs, disséminés en petits

35. PÉRRENOT (Th.), *Toponymie burgonde*, Paris, 1942, p. 237.

36. LOUIS (R.), *Les différents sens et l'étymologie de « Montjoie »*, Actes et Mémoires du Premier Congrès International de Toponymie et d'Anthroponymie, Paris, 1939, p. 78-84.

Le mot ne s'est pas répandu en Bretagne. A la frontière de la Bretagne, *Montjoie-Saint-Martin*, Manche, Arrondissement d'Avranches, est perché à 177 m. d'altitude. Le département d'I.V. possède une *Montjoie* (comm. de Tremblay) et celui du M. une autre (comm. de Séglien).

groupes, était de se nourrir. Lorsque les campagnes dépeuplées et appauvries ne pouvaient leur fournir les produits nécessaires à leur subsistance, ils étaient obligés, à cette époque d'économie fermée, de choisir un terroir fertile pour le cultiver eux-mêmes. La recherche d'une terre riche expliquerait aussi pourquoi les *guerche* ne sont presque jamais en bordure, mais à quelque distance des voies romaines<sup>37</sup>. Une exploitation agricole fortifiée, telle est donc l'image probable des postes militaires établis par les Francs.

2) On pourrait s'attendre à ce que le sol des *guerche* ait livré une abondante documentation archéologique. Il n'en est rien. On conçoit facilement qu'il ne soit resté aucune trace de l'appareil défensif sans doute en bois. Mais il est étrange qu'aucune arme mérovingienne, à notre connaissance, n'y ait été retrouvée, qu'aucun cimetière « barbare » n'y ait été repéré. Tant que le coup de pioche heureux du fouilleur n'aura pas exhumé francisques ou plaques-boucles, cette carence archéologique restera l'objection capitale à la thèse de M. Gamillscheg.

Il est ainsi manifeste que les *guerche* ont été datées sans autre information que les suggestions d'une carte. Le mot, assurément, n'est mentionné dans aucun texte, ce qui laisserait supposer qu'il a disparu de bonne heure en même temps que la chose qu'il représentait. Mais la présence de l'article devant *guerche* ruine cette hypothèse, en prouvant que le mot était encore bien vivant aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, lorsque se répandit l'usage de l'article; *guerche* était alors un nom commun, comme *la gaut*, *la fère*, puisqu'il a l'article. On doit donc se demander si les *guerche* ne sont pas plus récentes que ne l'a dit M. Gamillscheg. Ne seraient-elles pas, en Bretagne du moins, les points d'appui de la *Marca Britanniae*, organisée sous Charlemagne<sup>38</sup>? Ne représen-

37. M. J. SOYER a fait les mêmes constatations pour les différents postes barbares du Loiret. *Actes et Mémoires...*, op. cit., p. 49-56, *Toponymes du département du Loiret formés à l'aide de noms de peuples*.

38. LA BORDERIE (A. DE), *Histoire de Bretagne*, Paris, 1896-1913, I, p. 531-sqq.

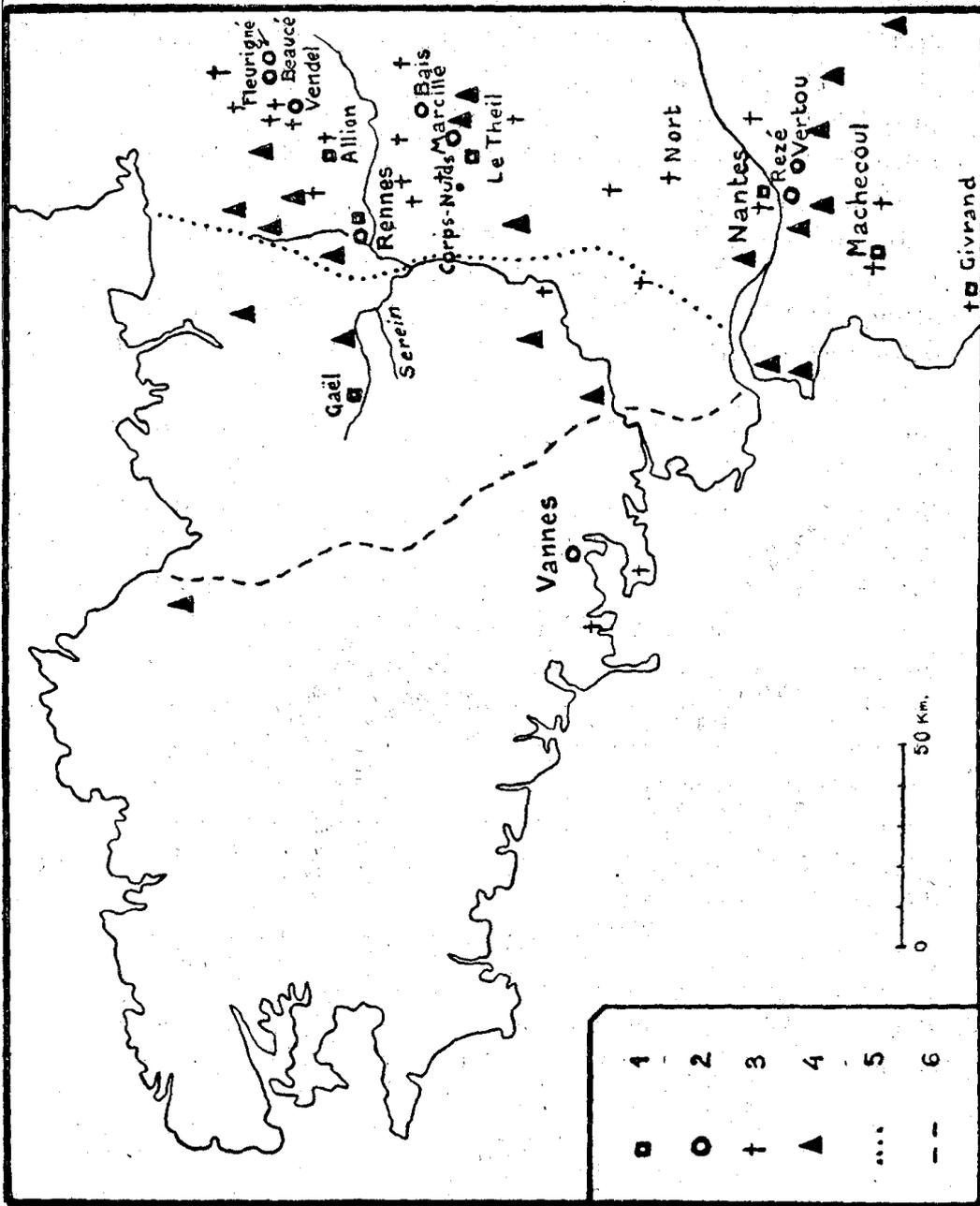


Fig. 2. — La marche franco-bretonne à l'époque mérovingienne. — 1 : Découvertes archéologiques. — 2 : Monnaies mérovingiennes. — 3 : Tombes. — 4 : *Guerche*. — 5 : Limite atteinte par le breton au IX<sup>e</sup> s. — 6 : Ancienne frontière entre la zone mixte romano-bretonne et la zone bretonnante pure, d'après J. LORH.

teraient-elles pas un type de château de bois, comme les *Haie* et les *Garde*, d'origine et de sens analogues? Pour établir que les *guerche* datent bien de l'époque mérovingienne, il faut essayer de préciser, dans la mesure du possible, jusqu'où l'influence franque s'est fait sentir en Bretagne à cette époque, en confrontant les témoignages des sciences auxiliaires de l'histoire:

Les textes, il faut l'avouer, n'apportent que quelques renseignements chronologiques et topographiques. Les Francs atteignent l'Armorique dès avant la fin du ve siècle<sup>39</sup>. Grégoire de Tours relate la guerre de frontière qui règne dès lors entre Francs et Bretons, mais les noms de lieux qu'il cite sont rares : Vannes, tombée au pouvoir de Waroch en 579; les environs de Nantes et de Rennes, « *circa urbem Namneticam atque Redonecam* », avec une pointe jusqu'à Corps-Nuds, « *usque Cornatrum vicum* »<sup>40</sup>, au sud de Rennes, en 579; les marais de l'Oust, « *ad Huldam fluvium* », au nord-ouest de Redon en 580<sup>41</sup>; la Vilaine semble aussi avoir joué un rôle stratégique, le franchissement de la rivière étant signalé plusieurs fois. Un âpre combat fut livré en 594 : les historiens régionaux, frappés par la découverte d'un important groupement de tombes à Allion, près de la Bouexière, au nord-est de Rennes, l'ont placé à cet endroit. Ce n'est qu'une « légende » historique, née au xvii<sup>e</sup> siècle<sup>42</sup>. Tel est le bilan de notre ignorance.

**Témoignages de l'archéologie.** — L'archéologie, jusqu'à ces dernières années, semblant également muette, Salomon Reinach a échafaudé une théorie suivant laquelle il n'y a pas eu de Francs païens en Bretagne. Un traité, négocié par les

39. DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR (E.), *Histoire de Bretagne*, Rennes-Paris, 1935, t. I, p. 42.

40. GRÉGOIRE DE TOURS, *Historia Francorum*, V, 22.

41. *Ibid.*, X, 8.

42. BOURDE DE LA ROGERIE (H.), *Notes historiques sur Allion*. *Bull. Soc. Archéol. d'I.V.*, 1934, t. LX, p. 151-155. — Sur les erreurs trop souvent répétées d'histoire locale, voir LEBEL (P.), *La pénétration d'une forêt*. *Annales de Bourgogne*, déc. 1943, t. XV, p. 253-271.

évêques gallo-romains en 497, devait porter que l'Armorique reconnaîtrait l'autorité de Clovis, lui payerait des impôts, mais serait exempte de garnisons franques <sup>43</sup>.

Le sous-sol de la Bretagne — Salomon Reinach le prévoyait — a révélé lui-même que la théorie ne devait pas être poussée trop loin. Des agrafes, une francisque ont été découvertes à Rennes <sup>44</sup>. A Allion et à Gaël, I.V., ont été trouvées deux bagues mérovingiennes en or. L'étang de la Motte, I.V., commune du Theil-de-Bretagne, et les vases du quai de la Fosse à Nantes <sup>45</sup> ont livré des poteries de la même époque.

Peut-on accepter le concours de l'archéologie funéraire? Les cercueils de pierre, en schistes ou calcaire coquillier, parfois en granit, sont assez nombreux en Haute-Bretagne. Citons :

**En I.V.**, <sup>46</sup> : Argentré-du-Plessis, la Bouexière (Allion), la Chapelle-Saint-Aubert, Chasné, le Châtellier en Saint-Brice-en-Coglès, Corps-Nuds, Domagné (église et chapelle Saint-André), Dompierre-du-Chemin (près de la Jalesne), Domloup, Etreilles, Janzé, Langon, Le Loroux, Louvigné-du-Désert (Villavran), Martigné-Ferchaud (chapelle Saint-Symphorien), Moutiers, Saint-Armel, Thourie (chapelle Saint-Lyphard), Vendel (« rue des Tombeaux »), Visseiche.

**Dans le M.** : cercueil de la chapelle de Locmarec en Crach; couvercle de Saint-Gildas-de-Rhuis <sup>47</sup>.

**En L.I.** : Nantes (chapelle Saint-André) <sup>48</sup>, Nort-sur-

43. REINACH (S.), *Les Francs et la Bretagne armoricaine*, *Rev. Archéologique*, 1928, t. 27, p. 246-253.

44. Musée archéologique de Rennes.

45. *Bull. Soc. Archéol. de Nantes*, 1883, t. 22, p. 34.

46. *Mémoires Soc. Antiquaires de France*, t. 4, 1823, p. 280-290; BANÉAT (P.), *Le département d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, 1930, 4 vol.

47. *Bull. Soc. Polym. du Morbihan*, 1908, p. 72. Les deux cercueils de Cléguerec et de Saint-Mamert (M.) — avec cavité pour la tête — datent au moins de l'époque carolingienne.

Le sarcophage de Rospez, le seul que nous connaissons dans les Côtes-du-Nord, paraît également dater de cette époque (*Bull. Soc. Emul. des C.N.*, 1912, t. L, p. 204).

48. *Bull. Soc. Archéol. et Hist. de Nantes*, 1923, t. 63, p. 47-94.

Erdre, Nozay <sup>49</sup> (près de l'ancienne église), Plessé (butte Saint-Clair). Mentionnons au sud de la Loire, dans le même département, Le Loroux-Bottereau, Port-Fessard, Saint-Jean-de-Corcoué et le riche cimetière de Machecoul <sup>50</sup>.

La plupart de ces cercueils, monolithes, plus larges à la tête qu'aux pieds, présentent les caractères des tombes mérovingiennes. Cette forme cependant ne suffit pas à les dater : l'âge d'une sépulture peut être seulement affirmé lorsqu'elle livre un mobilier ou une inscription. Ce n'est généralement pas le cas en Haute-Bretagne, où beaucoup de tombes ont été violées. Un cercueil de Vendel a bien fourni cinq ou six « médailles » oblongues <sup>51</sup>, mais ces documents ont disparu ; une hache en fer, de la forme d'un triangle isocèle de 10 cm de côté, reposant près du squelette d'un homme de grande taille, des débris de boucles d'oreilles et d'anneaux en bronze profondément oxydés <sup>52</sup> ont été retrouvés dans des sarcophages de Nort, sans que l'on en sache plus. Lorsqu'une inscription même, comme celle d'un cercueil de Martigné-Ferchaud, nous confie un nom franc, *Berthildis*, nous ne pouvons pas en conclure que la femme qui le portait était franque : le nom propre cesse d'être un indice de nationalité dès la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle, lorsque les Gallo-Romains adoptent des noms germaniques <sup>53</sup>. Nous touchons là au défaut essentiel de l'archéologie funéraire : elle ne peut nous révéler si les débris humains exhumés sont ceux de Francs ou de Gallo-Romains, même quand il y a inscription, ou présence d'armes, puisque le port des armes fut permis aux Gallo-Romains. Elle peut seulement indiquer une influence franque sur les rites funéraires, soulignée par la persistance, en Basse-Bretagne, d'une pratique différente héritée de la

49. Bull. Soc. Archéol. de Nantes, 1883, t. 22, p. 198-203.

50. BARRIÈRE-FLAVY (M. C.), *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule du V<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle*, Toulouse-Paris, 1901, t. II. — Bull. Soc. Archéol. de Nantes, 1891, t. 30, p. 99-118.

51. Mém. Soc. Antiq. de France, op. cit., p. 280-290.

52. Bull. Soc. Arch. Nantes, 1883, p. 198-203.

53. LOR (F.), *Les invasions germaniques*, Paris, 1935, p. 202.

préhistoire : l'inhumation sous tumulus, attestée, pour les princes et les chefs au moins, par Grégoire de Tours <sup>54</sup>. C'est à seule fin de situer cette influence que nous avons porté sur la carte (fig. 2) les emplacements de tombes <sup>55</sup>.

**Témoignages de la numismatique.** — Moins décevants sont les témoignages de la numismatique. Des monnaies mérovingiennes ont été recueillies en Bretagne, qui affirment l'usage du numéraire franc à :

Bais <sup>56</sup>, Beaucé, Fleurigné (incertain), Marcillé-Robert, Rennes, Vendel, en I.V.

Rezé, Saint-Même, Vertou <sup>57</sup>, en L.I.

Vannes <sup>58</sup>, dans le M.

Sauf Vannes, ilot gallo-romain en pays breton, longtemps fidèle aux Francs <sup>59</sup>, toutes ces localités sont disséminées à l'est d'une ligne Ille-Vilaine-Basse Loire.

**Témoignages de la toponymie.** — En Bretagne, la documentation toponymique est encore trop indigente pour autoriser une synthèse définitive. L'étude rationnelle de

54. *Historia Francorum*, IV, 4. « *sub terra in loculo abscondit, componens desuper ex more tumulum...* ».

55. La plus grande prudence est nécessaire pour interpréter les données de l'archéologie funéraire. On a remarqué que les principaux ensembles de cercueils, ceux de Nozay, d'Allion, du Loroux, de Moutiers, occupent l'emplacement de chapelles ou de monastères disparus. Il est possible que ce soient simplement les cimetières de ces lieux saints. Toutefois, BARRIÈRE-FLAVY l'a constaté, « on pourrait presque aller à poser en règle générale que toutes les églises et chapelles antiques, qui n'ont point été détruites ni rasées de fond en comble, possèdent sous leurs dalles ou sous leur pavé des sépultures franques faisant partie d'un cimetière qui s'étend parfois sur un vaste rayon autour de l'édifice ou de ses ruines » (*op. cit.*, I, p. 15). L'orientation des tombes vers l'Est (tête à l'Ouest, pieds à l'Est), suggérant une intention chrétienne, n'est pas un critère, puisque les Francs se sont convertis de bonne heure au catholicisme; souvent d'ailleurs, les sépultures des Wisigoths, ariens, sont orientées de la même façon (LANTIER (R.), *Le cimetière wisigothique d'Estagel. Gallia*, t. I, 1943, fasc. 1, p. 180). Les sarcophages peuvent enfin servir plusieurs fois, tel celui de Machecoul renfermant une monnaie de Charles VIII.

56. PROU (M.) et BOUGENOT (S.). — *Catalogue des deniers mérovingiens de la trouvaille de Bais. Rev. Numismatique*, 1907, p. 184, 362, 481.

57. *Bull. Soc. Archéol. Nantes*, 1883, t. 22, p. 25.

58. Ces noms de lieux, sauf Bais et Vertou, sont tirés du *Manuel de numismatique française*, de BLANCHET (A.) et DIEUDONNÉ (A.), Paris, 1912, t. I.

59. DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR, *op. cit.*, I, p. 48.

certaines noms de lieux permet toutefois d'apporter des précisions complémentaires à l'information historique.

Plusieurs toponymes attestent la présence de Francs en Bretagne :

*Franccœur*, C.N., commune de Mégrit, représente phonétiquement *Francorum* (*villa*), sous réserve des formes anciennes. Un même toponyme existe dans l'Yonne. Le déterminant *villa* a été conservé dans *Francorville* (Loiret)<sup>60</sup>, *Francourville* (Eure-et-Loir), *Franconville*, ancien *Francorville* (Seine-et-Oise). *Francou* (Tarn-et-Garonne) et *Franqueux* (Villers-Franqueux, Somme), avec amuïsement de l'r final, ont une origine identique.

*La Franceule*, I.V., commune de Janzé (*apud Franciolam*, 1123; *Francholla*, 1240; *la Franzouille*, 1408).

*La Franceule*, L.I., commune de Carquefou (*Franciola*, 1123).

*Franciola*, diminutif de *Francia*, désigne un cantonnement des Francs. Le suffixe *-ola* a aussi servi à désigner les stations des Scots, *Scotiolae* (localité mentionnée dans les chartes de l'abbaye de Cluny<sup>61</sup>), des Sarmates, *Sarmatiolae* (*Sermizelles*, Yonne).

Mais ces Francs, dont le sol breton a conservé la mémoire, étaient des *hospites*, colons et soldats établis pacifiquement en Gaule sous le Bas-Empire, avant les Grandes Invasions. Le génitif pluriel en *-orum* de *Franccœur* — qui entre dans la formation de composés datant des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles<sup>62</sup> — suffirait à le prouver si la *Notitia Dignitatum* (vers 400-410) ne signalait des *Leti Franci* autour de Rennes. Ces lètes francs devaient assurer la garde des voies<sup>63</sup>, comme le suggèrent la situation et le site de *Franccœur*, établi sur une hauteur à peu de distance du vieux Chemin de l'Etrat, voie romaine présumée de Vannes à Corseul<sup>64</sup> — et de *la Franceule* (I.V.), perchée sur

60. SOYER (J.), *op. cit.*, p. 52.

61. BESZARD (L.), *op. cit.*, p. 114.

62. DAUZAT (A.), *Les noms de lieux*, p. 131.

63. JULLIAN (C.), *Histoire de la Gaule*, VIII, p. 83.

64. FROTIER DE LA MESSÈLIÈRE (Vte), *De l'âge probable des châteaux de terre des Côtes-du-Nord*, *Mém. Soc. Emul. C.-N.*, 1933.

un promontoire dominant la Seiche, à quelques kilomètres de la voie de Rennes à Angers, dans une région aux nombreuses *villae* gallo-romaines.

En même temps que les Francs, des Bretons des Iles Britanniques avaient reçu l'hospitalité en Armorique. Ils ont laissé leur nom, pourvu du suffixe *-ola*, à *Bretigneul*, I.V., commune de Saint-Didier (*Capella de Bretenollis*, vers 1200; *le fief de Bretignolles*, 1441); *Bretigneul*, I.V., commune de Saint-Aubin-des-Landes; *les Berteigneuls*, I.V., commune de Pipriac.

Plusieurs homonymes sont épars dans la Mayenne<sup>65</sup>, l'Aube, la Haute-Loire, les Deux-Sèvres, le Cher<sup>66</sup>.

Peut-être des groupes de Burgondes ont-ils séjourné dans la péninsule armoricaine. Il est toutefois impossible de savoir si le nom de *la Bourgogne*, I.V., commune de Rannée — et commune de Hirel (*lieu de Bourgogne*, 1575) —, évoque leur présence<sup>67</sup> ou s'il n'est que le nostalgique souvenir de la petite patrie, entretenu sous le ciel breton par un paysan bourguignon. Remarquons cependant, à l'appui de la pre-

65. BESZARD, *op. cit.*, p. 114.

66. VINCENT, *op. cit.*, p. 130.

67. A part les Francs, les Bretons et, sans certitude, les Burgondes, les autres peuples introduits en Gaule du III<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècle n'ont pas laissé de traces en Armorique. *Quengueux*, *Langueux* et *Tréqueux*, C.N., n'ont pas *gothi*, comme *Gueux* (Marne) pour second élément : *Quengueux* est le breton *Kenec'h gwen*, « tertre blanc », *Langueux* et *Tréqueux* représentent la paroisse (*lan*) et la trêve (*trê*) de *Guéthenoc* (GESTIN DE BOURGOGNE et A. DE BARTHÉLEMY, *Anciens Evêchés de Bretagne*, 1855-1864, t. II, p. 271). A l'est de Nivillac, L.I., resplendit un toponyme : *le Visigoth*; mais il est trop beau pour être authentique. *Moréac*, M. (*Moriacum*, 1008; *Moreyac*, 1273; *Moreiac*, 1280; *Moreac*, 1280) doit son nom au gentilice *Maurius* et non aux Maures, comme on l'a dit (*Bull. Soc. Polym. Morbihan*, 1930, pr. verb., p. 38). *Maure-de-Bretagne*, I.V., pourrait prêter à pareille confusion : la localité, primitivement appelée *Anast* (*in placitum ante vicum Anastum*, 830; *in plebe Anast*, 832; *ecclesia Sancti Petri de Mauro*, 1211) a troqué ce nom contre celui de *Saint-Maur-de-Glanfeuil*, dont son prieuré dépendait.

Les Saxons n'ont pas eu en Bretagne le rôle que leur attribue LONGNON (*Les noms de lieux de la France*, Paris, 1920-1929, p. 180). La finale du *Croisic* et de *Pornic*, sûrement bretonne, n'est pas le résultat d'une influence saxonne (DAUZAT, *Les noms de lieux*, p. 179). Au VI<sup>e</sup> siècle, des Saxons du Bessin, *Saxones Baiocassini*, sont venus prêter appui aux Bretons en lutte contre les Francs (GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist., Franc.*, X, 8). Il est peu probable qu'ils aient baptisé du nom de *Bayeux* *Bain-de-Bretagne*, comme l'a prétendu AURELIEN DE COURSON (*Cartul. de Redon*, 1863, Prolég. CCCVI), arguant de la première forme ancienne du nom (*Baiocum*,

mière hypothèse, que la voie romaine de Rennes à Angers passe près de *la Bourgogne* en Rannée <sup>68</sup>.

A cette couche toponymique hétérogène des III<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles succède celle des noms de lieux proprement francs. Sa puissance ne semble pas considérable. Les Francs n'ont pas créé d'hydronymes en Bretagne, où les noms de rivières sont préceltiques ou celtiques. Seul le nom du *Serein*, affluent du Meu (*le Serain*, 1436; *la rivière de Seraint*, 1457), peut refléter une influence franque indirecte par la conservation du cas-régime *-ain* (cas-sujet : \**Sère* ; cas-régime : \**Serain*), cristallisé et altéré en *-ein* lorsque ce cas ne fut plus compris <sup>69</sup>. Le *Serein* breton, comme son homonyme de l'Auxois, appartiendrait ainsi à cette famille hydronymique dont font partie l'*Aubein*, le *Cousin*, le *Fusain*, le *Loing*, les deux *Morin*, l'*Orvin*..., etc... <sup>70</sup>. Le francique \**baki*, « rivière », n'est pas à l'origine du nom de *Bais*, I.V. (*Baes*, 1164; *Bayseo*, 1164; *Bays*, 1241). L'hiatus de la forme *Baes*, avec accent sur *-es*, suppose la chute d'une consonne, sans doute un *d*, suggéré par une comparaison avec les formes anciennes de *Bais*, dans la Mayenne (*Bediscum*, 889; *de Bedisco*, 1125; *de Bayes*, 1230; *de Baheies*, 1231; *Bays*, 1253; *Betz*, XVI<sup>e</sup> siècle) <sup>71</sup>. *Bais* continuerait le gaulois \**betu*, « bouleau » <sup>72</sup>, thème apparaissant encore dans *Bédée*, I.V. (*de Bidisco*, 1122; *de Bedesio*, 1158; *Bedeseio*, 1170; *de Bedec*, 1187; *Bedesc*, 1409) et *Bédée*, C.N., commune de Saint-Brieuc-de-Mauron.

Parmi les noms de lieux d'origine franque, relevons *Betton*, I.V., au nord de Rennes (*monasterium Betonis*, 1138; *Beatonis*,

1030-1050; *apud Baionum*, vers 1050; *apud Baym*, 1217; *Beign*, 1382; *prioratus de Baigno*, 1411) ou *Bayeux*, I.V. comm. de Redon.

Quant aux bandes iraniennes de Sarmates et d'Alains, elles n'ont pas dû pénétrer en Bretagne, où aucune *Sermaise*, aucune *Allaine* ne gardent leur souvenir. Les Bretons, en contact avec les Alains sur la Loire, leur ont seulement emprunté le nom d'homme *Alain*, que d'aucuns disent celtique et qui n'est en réalité que celui d'un peuple barbare du Caucase (LOT (F.), *Les invasions germaniques*, p. 57).

68. BANÉAT, *Etude sur les voies romaines d'I.-V.*, p. 34.

69. DAUZAT, *Les noms de lieux*, p. 201.

70. THOMAS (A.), *Essai de Philologie française*, Paris, 1897, p. 30 sqq.

71. BESZARD, *op. cit.*, p. 49.

72. DOTTIN (G.), *La langue gauloise*, Paris, 1918, p. 234.

1152; *moster Betton*, 1155; *Bettonis*, 1185). Le nom d'homme *Betto* est attesté par une médaille mérovingienne <sup>73</sup> et le testament de l'évêque du Mans, saint Bertrand (616) <sup>74</sup>. Cristallisé au cas-régime, il survit encore dans *Bethon*, Sarthe, canton de Mamers (*ecclesia Montis Betonis*, 1097) <sup>75</sup>, *Bethon*, Marne, canton d'Esternay, et les nombreux *Bettoncourt* ou *Bettancourt* du nord-est de la France.

Le nom d'homme *Saxo* <sup>76</sup>, figé au cas-régime, se prolonge dans *Cesson*, I.-V., à l'est de Rennes (*Saxon*, 1153; *Sesson*, 1158; *Sexon*, 1330), *Cesson*, C.N., commune de Saint-Brieuc (*Sesson*, 1144; *Sesson*, 1263 et 1396) <sup>77</sup> et peut-être *Trécesson*, M., commune de Campénéac. *Saxo* a également donné *Cesson* en Seine-et-Marne, canton de Melun, et *Sessenheim*, Bas-Rhin <sup>78</sup>. *Cesson* ne désigne pas un poste de Saxons, comme l'a cru l'abbé Bossard <sup>79</sup>; *Saxones* aurait probablement abouti, non à la forme nasalisée *Cesson*, mais à *Cessonne* ou *Sissonne*.

Cette liste des toponymes d'origine franque pourrait être poursuivie <sup>80</sup>, mais sa conclusion serait aussi décevante : les noms de lieux, comme les anthroponymes, sont en général incapables de nous renseigner sur l'ethnographie de la Bretagne à l'époque mérovingienne. Les *Betto* et *Saxo* des Pays de Rennes ou de Saint-Brieuc étaient-ils des Francs ou des Gallo-Romains? Nous n'en savons rien. La toponymie peut seulement refléter une influence linguistique franque, plus marquée dans le Nord de la Haute-Bretagne, où des mots d'origine franque comme *le gaut* (Wald), « la forêt », se sont accrochés au sol, alors que dans le Sud ils sont ignorés.

73. PROU (M.), *Rev. numismatique*, t. XIV, 1896, p. 433.

74. BESZARD, *op. cit.*, p. 251.

75. *Ibid.*, p. 251.

76. FOERSTEMANN, *op. cit.*, art. *Sahso-Saxo*.

77. *Anciens Evêchés*, *op. cit.*, III, p. 141; IV, p. 310 et 343.

78. VINCENT, *op. cit.*, p. 149.

79. *Bull. Soc. Archéol. I.-V.*, XLIII-2, p. LXVI.

80. L'important problème des noms de lieux en *ville* fera l'objet d'une étude ultérieure.

### Conclusion.

Cette personnalité du Nord de la Haute-Bretagne ne peut mieux être illustrée que par une carte (fig. 2), synthèse expressive des divers éléments de cette étude. Deux régions y sont individualisées : le pays de Rennes et le pays de Nantes, le premier plus riche en témoignages archéologiques et numismatiques, mais plus fermé que le second aux influences extérieures. Nantes, au contact de la France du Nord et de la France du Midi, allie les apports continentaux de l'une et de l'autre, sans cependant renoncer entièrement aux échanges maritimes — comme le prouve le denier de Rezé, où deux caractères runiques décèlent une influence anglo-saxonne<sup>81</sup>.

En caractérisant le *territorium Namneticum atque Redoncum*, la cartographie, interprète des sciences auxiliaires de l'histoire, éclaire et précise les parcimonieuses confidences de Grégoire de Tours. Elle confirme qu'à l'époque mérovingienne, l'influence franque ne s'est guère fait sentir au delà d'une ligne Ille-Vilaine-Basse Loire, celle qui précisément délimitera l'extrême avance du breton au IX<sup>e</sup> siècle. A l'Est même de cette ligne, les vestiges des Francs sont relativement peu nombreux : la Haute-Bretagne n'est pas une région de peuplement franc, mais une marche où les usages et les mots francs ont été diffusés par des éléments militaires, qui se fondront rapidement au substratum gallo-romain.

Les *guerché* étaient-elles les points d'appui de cette marche ? Leur situation géographique n'infirme pas l'hypothèse et l'on pourrait expliquer leur densité autour de Rennes par l'importance du pays à défendre. Il n'en reste pas moins que ce n'est qu'une « hypothèse de travail », trop pauvre encore de preuves pour s'élever à la dignité historique.

Guy SOUILLET.

81. PROU, *op. cit.*, *Rev. numismatique*, 1907.